



## **Université Libre de Bruxelles**

CONTROLE PHYSIQUE  
(Protection des Radiations Ionisantes)

Av. F.D. Roosevelt, 50 (CPI 182)  
1050 Bruxelles  
Ligne directe : 02/650.20.96  
Fax : 02/650.20.58  
e-mail : [cntlphys@ulb.ac.be](mailto:cntlphys@ulb.ac.be)  
web : <http://www.controlephysique.be>

### **Réception des colis contenant** **des substances radioactives**

- Vérifier l'intégrité du colis

En cas de traces d'humidité ou de colis abîmé, refuser le colis et avertir le Service de Contrôle Physique (ainsi que le destinataire final si nécessaire).

- Vérifier la correspondance entre commande, livraison et bordereau de livraison.

- Tenir à jour un registre de réception des substances radioactives reprenant les informations suivantes : isotope, activité, date de livraison, fournisseur et destinataire final (voir annexe).

- Si le colis arrive directement dans le service du destinataire final, stocker le colis en chambre chaude.

- Si le colis arrive au Service de Réception des marchandises, déposer le(s) colis en lieu sûr (localisation dûment signalé et approuvé par le Service de Contrôle Physique) jusqu'à enlèvement par le destinataire final.

Enregistrer la prise en charge par le destinataire final (signature dans le registre de réception)



## Réception des colis contenant des substances radioactives.



<b>Date</b>	<b>Fournisseur/Livreur</b>	<b>Isotope</b>	<b>Etat du colis</b>	<b>Colis réceptionné par (NOM + signature)</b>	<b>Destinataire final (nom + signature)</b>